



Compte-rendu de la rencontre (20 décembre) avec

Patrice BEDOURET

Maire-adjoint aux Finances et

Jean-Luc CARRIER

Conseiller Municipal, délégué à la recherche de subventions

Membres de l'Observatoire présents :
Gérald Estève, Florian James, Robert Zely

A la demande de l'Observatoire, les thèmes principaux prévus d'être abordés sont :

- préparation du budget 2012 : les premières orientations, la méthode de travail, l'articulation avec les priorités des grands secteurs : éducation, logement, transports, grands investissements.
- concertation avec les conseils de quartier qui va être mise en place autour du budget 2012, en particulier sur les propositions d'investissements dans les quartiers
- endettement de la commune : en particulier y-a-t-il des emprunts toxiques ?

1) finances et budgets de la commune pour 2012

Présentation de MM Bédouret et Carrier

Il serait nécessaire d'avoir une vision budgétaire large sur la totalité de la mandature, d'autant plus que **les règles du jeu ont récemment changé du fait de la réforme territoriale en 2010**. Ce point de vue crée quelques difficultés et quelques différends dans la majorité municipale. En particulier sur le choix des priorités budgétaires impératives à tenir d'ici la fin de la mandature.

Les effets de la réforme territoriale, en particulier avec la suppression de la taxe professionnelle ne sont pas terminés vis à vis de la commune. Cette réforme minore le dynamisme de la ville.

Si les grands développements commerciaux à l'est de la ville vont faire augmenter les recettes cela est inférieur aux dépenses nécessaires à ces développements couverts par la commune.

Les dotations de l'État sont moindres. En ce qui concerne la taxe professionnelle, elle est remplacée par la CET (Contribution Extra Territoriale).

Jusqu'à l'année dernière cette péréquation était verticale, de l'État vers les communes, ce qui a permis à la commune d'avoir un abondement d'environ 850 k€ par an.

Maintenant le mécanisme est inversé et la commune va perdre 475 k€ de dotation de l'État par an.

Par ailleurs, dans le cadre du système de péréquation entre communes d'Ile de France, Fontenay-sous-Bois, de récipiendaire de fonds des villes riches, classée dorénavant "ville riche", va devoir verser, du fait de l'accroissement de son potentiel fiscal.

L'estimation du différentiel fiscal serait de l'ordre de 1 à 1,5 M€.

Globalement le budget de fonctionnement de la commune devra être revu à la baisse dans une fourchette de 1,5M à 3M€ sur un budget annuel d'environ 140M€ par an en fonctionnement et 30 M€ en investissements.

Le travail de compléments financiers par subventions de partenaires territoriaux se poursuit sur des projets ponctuels.

La gouvernance mise en place : l'élus aux finances a mis en place un groupe de travail budgétaire avec toutes les tendances de la majorité municipale pour revoir les comptes administratifs de l'année dernière et pour préparer les prévisions budgétaires pour l'année prochaine. C'est lors de ces réunions de la majorité

municipale que les priorités et les choix budgétaires seront décidés. Ces choix seront ensuite présentés à la population.

Un travail budgétaire par grand domaine politique public proposé par l'élu aux finances n'a pas été retenu et il doit rencontrer chaque délégation budgétaire.

Une recherche sur une vision budgétaire sur la durée pluriannuelle est poussée mais elle est difficile.

A titre d'exemple, les représentants de la municipalité nous font savoir que l'année 2012 sera la plus difficile de la mandature. Elle nécessite un travail pluriannuel rendu très ardu du fait des incertitudes nationales et des différentes approches politiques de la majorité municipale sur l'adaptation des solutions.

Pour l'élu aux finances il faut être réaliste, il est impératif de prioriser et de dire la vérité à la population fontenaysienne.

Il va manquer 110M€ d'ici la fin de la mandature pour financer tous les projets d'investissements.

Par exemple le projet de théâtre devrait coûter 10M€ d'investissement et 1M de fonctionnement par an.

La ville a-t-elle les moyens de le faire d'ici 2015 ? Un arbitrage est indispensable.

Par ailleurs, plus de la moitié du budget d'investissement correspond à l'entretien des bâtiments municipaux en particulier des écoles.

Il faut prioriser les travaux et prévoir des échéances.

Sur la proposition de contrat régional pour les budgets d'investissement le dossier patine.

Les aménagements d'accès aux bâtiments municipaux pour les handicapés représentent plus d'1M€ d'investissement.

Le dossier de demande de financement régional de la piscine reste à monter.

Les demandes de subvention de l'aménagement du parc des Carrières doivent s'accélérer sur un projet qui, malgré tout, avance bien ...

La subvention concernant l'aménagement du cinéma Kosmos est revue à la baisse.

Il faut rester vigilant, avec des priorisations et des calendriers.

C'est l'essentiel des travaux du groupe de travail par rapport aux difficultés avec un exercice pluriannuel pour mener les engagements pris jusqu'au bout de la mandature.

La question reste posée : **faut-il plafonner les investissements annuels et jusqu'à combien ou bien faut-il diminuer les dépenses de gestion et comment ?** Il y a des clivages entre les différentes tendances de la majorité municipale. En particulier, l'élu aux finances n'est pas favorable à une éventuelle augmentation des taux d'imposition.

Les grands projets actés à ce jour d'ici fin 2015 sont la rénovation de la piscine et du Kosmos, le parc des Carrières, la réhabilitation de La Redoute, la réalisation d'autres projets immobiliers significatifs et la réalisation des accès aux handicapés pour tous les bâtiments publics. Il n'y a pas de nouvelles écoles prévues et les écoles actuelles seront au maximum de leur capacité.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement, l'élu aux finances fait part du clivage important entre les élus socialistes et les autres membres de la majorité municipale en ce qui concerne le dossier de la gestion du personnel municipal. Ce dossier devrait à minima faire l'objet d'une étude étant donné la masse salariale actuelle (très importante) et la répartition des effectifs dans les différents services (manque de personnel pour l'internet, les écoles et la police municipale, trop de personnel pour d'autres services ...).

2) concertation avec les conseils de quartier autour du budget 2012

Présentation de MM. Bédouret et Carrier

Les conseils de quartier ont uniquement un rôle consultatif.

Ils n'ont pas de rôle décisionnaire par rapport au groupe de travail budgétaire mis en place par la majorité municipale.

Il y a actuellement des consultations auprès des conseils de quartier sur certains sujets concernant les quartiers et ayant des impacts sur la vie des quartiers.

Il y aura par ailleurs des présentations du budget prévisionnel 2012 dans les différents quartiers.

3) endettement de la commune

Présentation de MM Bédouret et Carrier

Le budget de fonctionnement de la commune est à l'équilibre.

Il n'y a pas d'endettement sur le budget de fonctionnement, cela est interdit par la loi (contrairement à l'Etat).

La commune a un endettement avec des emprunts en cours uniquement sur le budget d'investissement. **Cet endettement est bien inférieur aux autres communes de la région.**

L'endettement en cours est d'environ 65M€ (3/4 en taux fixe et 1/4 en taux variable)

Il y a un seul emprunt toxique contracté auprès de Dexia qui représente moins d'1% de l'endettement en cours. Cet emprunt n'est pas renégociable.

Pour les emprunts nécessaires aux nouveaux investissements le problème essentiel est l'accès au crédit.

Il n'y a plus de disponibilité d'accès au crédit alors que la commune doit disposer de 25M€ par an.

La question essentielle est comment s'autofinancer (par l'impôt) ou comment s'endetter (ce qui imposerait la renégociation de prêts) ?

En outre, il ne faut espérer aucune recette d'urbanisme (cession de droits à construire d'immeubles commerciaux de grande hauteur par exemple) avant 2015.

Ces contraintes financières lourdes impliquent d'ores et déjà la quasi-certitude du renoncement à l'amélioration de terrains de sport, de l'ajournement du parking Mot et de la non-construction de nouvelle école d'ici 2014.

Elle impliquerait aussi un regard différent sur la masse salariale.

En conclusion, MM. Bédouret et Carrier précisent que si quelques divergences apparaissent au sein de la majorité municipale au niveau de la gouvernance et sur les priorités budgétaires il ne faut jamais perdre de vue que sur l'essentiel des objectifs de solidarité (quotient familial, abattements fiscaux, Pass solidaire, gratuité de la cantine scolaire ...) il y a toujours eu des compromis et les choix communs ont été mis en œuvre.

M. Bédouret va nous faire parvenir ses 2 dernières interventions lors des derniers conseils municipaux (documents reçus à ce jour).